



TRIAL
International



Rapport d'activité 2021



DEPUIS 2002, L'IMPUNITÉ A REÇU GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE TRIAL INTERNATIONAL. L'ORGANISATION VA POURSUIVRE SA MISSION AVEC PLUS DE CONVICTION QUE JAMAIS !

Chères amies, chers amis,

Il y a 20 ans de cela, en juin 2002, des juristes, des militants des droits humains et des victimes de crimes internationaux se réunissaient à Genève avec l'idée de lancer une association qui pourrait donner l'espoir aux survivants des crimes les plus graves d'obtenir justice. Jamais nous n'aurions pu envisager que 20 ans plus tard, nous serions encore engagés dans ce combat grâce à l'une des ONG les plus actives, crédibles et innovantes dans le domaine de la lutte contre l'impunité.

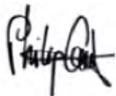
Malgré la pandémie de la Covid-19, TRIAL International a choisi de ne pas s'immuniser contre l'injustice. En 2021, ce sont, en effet, 1'711 victimes que nous avons soutenues dans leur recherche de justice, parmi elles, 291 ont subi des violences sexuelles, que ce soient des femmes, des hommes ou des enfants. Nous avons également porté 25 affaires devant les tribunaux nationaux et internationaux.

Aujourd'hui, les événements dramatiques en Ukraine ne doivent pas nous faire oublier les autres contextes dans lesquels règne encore l'impunité, mais doivent nous encourager à être plus réactifs et à développer plus rapidement de nouveaux outils pour faire avancer la justice. Nous nous y attelons. La compétence universelle recèle d'énormes potentialités : des affaires que nous suivons depuis des années devraient très prochainement être déférées devant les tribunaux de plusieurs pays. Notre travail sur la responsabilité des acteurs économiques, et contre les ravages faits à l'environnement en temps de conflit, commence aussi à porter ses fruits.

Notre mission demeure donc plus importante que jamais. Grâce à votre aide et votre soutien, nous surmonterons les difficultés et continuerons d'ouvrir de nouvelles voies vers la justice.

Merci à chacune et à chacun !

Philip Grant
Directeur exécutif



Leslie Haskell
Présidente



TRIAL International est une organisation non gouvernementale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux et soutient les victimes dans leur quête de justice. Créée en 2002, l'organisation a des bureaux en Suisse, en Bosnie-Herzégovine et dans la région des Grands Lacs africains, ainsi qu'une structure locale au Népal. Elle mène également des enquêtes, soumet des affaires et fait du plaidoyer dans plusieurs autres pays, dont la Gambie et le Mexique.

L'IMPACT DE TRIAL INTERNATIONAL EN 2021

Nous avons soutenu **1'711** victimes malgré les restrictions toujours imposées par la pandémie en 2021. **96%** d'entre elles ont été représentées dans des procédures légales, parmi lesquelles :



892
femmes



291
victimes de
violences sexuelles

Nous avons formé **494** personnes, avocats/tes, des défenseurs/seuses des droits humains, des acteurs/trices judiciaires ainsi que des membres de la société civile et parmi eux/elles :

240

Femmes

254

Hommes

Nous avons porté **25** nouvelles affaires, seuls ou conjointement :

22

Devant des tribunaux nationaux

3

Devant les instances internationales



517

victimes ont obtenu
des décisions
favorables



10

auteurs
de crimes
condamnés



115

procédures en
cours, dont 80 au
niveau national
et 35 au niveau
international



7

verdicts au
niveau national
et 9 décisions
favorables au
niveau international



5

décisions de
réparation

IMPACT CUMULÉ DEPUIS 2002

6'684 victimes soutenues, dont
1289 survivant/e/s de
violences sexuelles

2'413 praticien/ne/s
formé/e/s

449 affaires ouvertes

- 14 NOUVELLES AFFAIRES
- 8 AUTEURS DE VIOLENCES CONDAMNÉS
- CHF 1'647'640 DÉPENSES ANNUELLES



Un ex-membre de l'armée congolaise condamné à perpétuité pour crimes de masse : une reconnaissance des crimes environnementaux

Le 21 septembre 2021, le verdict contre le milicien et ancien membre de l'armée congolaise Chance Muhonya Kolokolo est tombé lors du procès en audience foraine, près du parc Kahuzi Biega au Sud Kivu. Accusé de crimes de masse et notamment de crimes environnementaux, il a été reconnu coupable et condamné à la réclusion à perpétuité pour crimes contre l'humanité par meurtre, viol et autres actes inhumains, pour crimes de guerre par recrutement et utilisation d'enfants soldats et pour violation et destruction d'aires protégées.

En 2019, M. Muhonya a constitué une milice pour reprendre le contrôle du parc national de Kahuzi Biega pour en exploiter illégalement les ressources naturelles, le bois et les minerais. La milice a maintenu un joug d'une extrême violence sur les villages voisins, a fait régner la terreur et commis de nombreuses exactions. Pour constituer sa milice, il a enrôlé de force un grand nombre d'enfants, âgés de 12 à 15 ans, en les enlevant à leur famille.

En mai 2020, M. Muhonya a été arrêté et transféré à la justice militaire pour être poursuivi. Deux avocats formés à la poursuite des crimes internationaux ont été mandatés par TRIAL International pour représenter les 90 victimes.

Selon Guy Mushiata, Coordinateur du programme de TRIAL international basé à Bukavu, « *Cette décision constitue un précédent très important, notamment dans la mesure où la cour a reconnu la gravité des crimes environnementaux commis dans le parc national en lien avec les activités économiques illicites menées par le groupe armé* ».

La cour a prononcé une compensation financière en faveur des victimes. L'État congolais, quant à lui, a été reconnu comme civilement responsable.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

- 2 NOUVELLES AFFAIRES
- 3 AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES CONDAMNÉS
- CHF 288'615 DÉPENSES ANNUELLES



La lutte contre l'impunité ne connaît pas de frontières

En Bosnie-Herzégovine, la route a été longue pour que les violences et les crimes qu'ont subis les victimes et les survivants/es lors de la guerre qui a fait rage de 1992 à 1995 soient reconnu/s/es. TRIAL International, grâce à son bureau de Sarajevo, a poursuivi son travail auprès des victimes en leur offrant une assistance juridique gratuite et en maintenant ses activités pour implémenter des amendements structurels dans le droit bosnien.

Slobodan Ćurčić, accusé d'avoir commis des viols et tué des civils à Foča, a quant à lui été inculpé au Monténégro. Il s'agit de la première affaire portant sur un crime de guerre qui a été transférée de la Bosnie-Herzégovine vers le Monténégro. Cette affaire illustre que le combat pour la justice ne connaît pas de frontière.

TRIAL International espère que cet exemple d'une coopération réussie entre des institutions judiciaires de la Bosnie-Herzégovine et du Monténégro, avec le soutien d'organisations non gouvernementales concernées, entraînera à l'avenir de nouveaux développements positifs dans la lutte contre l'impunité.

« La coopération des procureurs de la région des Balkans est essentielle pour poursuivre le plus grand nombre possible d'auteurs de crimes de guerre commis en Bosnie-Herzégovine, car beaucoup d'entre eux sont partis dans les pays voisins, pour tenter d'échapper à la justice », a déclaré Ajna Mahmić, Conseillère juridique de TRIAL International.

- 5 NOUVELLES AFFAIRES
- 248 PROFESSIONNEL/LE/S DU DROIT FORMÉ/E/S
- CHF 169'684 DÉPENSES ANNUELLES



REAL RIGHTS NOW : une base de données pour essayer de faire avancer la justice transitionnelle au Népal

La route est encore longue pour que justice soit rendue aux victimes de la guerre civile qui a meurtri le pays de 1996 à 2006. Un sentiment d'impunité règne malheureusement encore aujourd'hui dans le pays.

TRIAL International et son partenaire le Human Rights and Justice Center à Katmandou ont tenu à poursuivre leurs efforts et ont continué de faire pression sur le gouvernement pour que les victimes et leurs familles soient entendues et reconnues et pour que justice, vérité et réparations leur soient apportées.

Ainsi, une base de données répertoriant toutes les affaires de crimes internationaux portées devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies (CDH) a été mise à disposition du public népalais et international. Y apparaissent les descriptions des affaires, les décisions y relatives, avec traduction en népalais et indication de leur niveau d'implémentation par le gouvernement. Baptisée *Real Rights Now*, elle répertorie 26 affaires sur lesquelles le CDH s'est prononcé favorablement mais qui, à ce jour, ne se sont guère matérialisées par des changements concrets pour les victimes.

« *Le contenu a été élaboré pour répondre aux besoins des avocats, décideurs politiques, étudiants et journalistes népalais. Notre objectif est de partager l'information aussi largement que possible pour pousser les autorités népalaises à enquêter sur les cas, à poursuivre les auteurs et à accorder des réparations aux victimes* » explique Cristina Cariello, Responsable du programme Népal à TRIAL International.

PROCÉDURES ET ENQUÊTES INTERNATIONALES

- 2 NOUVELLES AFFAIRES SÉLECTIONNÉES POUR ENQUÊTES
- CHF 426'075 DÉPENSES ANNUELLES



La compétence universelle et la justice transitionnelle : des outils indispensables dans la lutte contre l'impunité en Gambie

En Gambie, depuis 2019, la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations enquête sur les nombreuses exactions qui ont eu lieu sous la présidence de Yahya Jammeh. TRIAL International a été impliquée dans le contexte gambien lorsque Ousman Sonko, ministre de l'Intérieur du dictateur gambien Yahya Jammeh, s'est rendu en Suisse pour y demander l'asile. L'organisation a été alertée de sa présence et a déposé une dénonciation pénale. M. Sonko a été arrêté et placé en détention provisoire, suspecté de crimes contre l'humanité. Le Ministère public de la Confédération s'apprête à boucler son enquête, et sa mise en accusation prochaine est très attendue en Suisse et en Gambie».

Ce n'est pas l'unique affaire gambienne qui a été portée en dehors des frontières gambiennes grâce à la compétence universelle. Bai L., un ancien membre présumé de l'escadron de la mort connu sous le nom des « Junglers », a été interpellé en Allemagne, le 16 mars 2021. Soupçonné de crimes contre l'humanité, il a été placé en détention et est en attente de son jugement. Aux États-Unis, Michael Sang Correa, un autre ancien membre présumé des Junglers, a été arrêté à Denver en septembre 2019. Il a été inculpé en juin 2020 pour six chefs d'accusation et est dans l'attente de son procès.

« *La Gambie se trouve aujourd'hui à une étape importante de son histoire. Les futurs procès envisagés en Suisse, en Allemagne et aux États-Unis grâce au principe de la compétence universelle pourraient contribuer grandement au processus de justice transitionnelle dans le pays, en soutenant les demandes des victimes et en incitant le gouvernement à prioriser le besoin de rendre justice pour les crimes du passé* » souligne Giulia Soldan, Responsable du programme Poursuites et Enquêtes Internationales.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

TRIAL International travaille avec **plus de 90 partenaires locaux et internationaux, 32 bailleurs institutionnels et 262 donateurs/trices individuel/le/s** pour combattre l'impunité.

Nous vous remercions de tout cœur car votre confiance, votre collaboration et votre soutien nous ont permis de poursuivre notre mission si importante au-delà des frontières et ceci malgré les obstacles représentés par les restrictions liées à la pandémie ! **Merci !**

CHF 3'677'618

REVENUS TOTAUX

CHF 3'545'938

DÉPENSES TOTALES

CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS (en pourcentage des revenus)



SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL ! FAITES UN DON !

IBAN CH85 0900 0000 1716 2954 3

CCP 17-162954-3

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



RESTEZ INFORMÉ/E/S

[trialinternational.org](https://www.trialinternational.org)

info@trialinternational.org



*Les individus sur les photos marquées d'une * sont des modèles, afin de protéger la sécurité et la dignité des victimes soutenues par TRIAL International.*

Copyright : TRIAL International, 2022